

A2L NEXT

société par actions simplifiée (société à associé unique)

au capital de mille (1000) euros
siège social : 7 Rue Hervet 92500 Rueil-Malmaison
en cours d'immatriculation
(la "**Société**")

LISTE DES SOUSCRIPTEURS

Monsieur Allan Daniel Albert Meuvret, associé, demeurant au 7 Rue Hervet 92500 Rueil-Malmaison, a souscrit 10000 actions d'une valeur nominale de dix centimes d'euro (0,10€) chacune, soit un montant total d'apport de mille (1000€) euros.

Cet associé a libéré en numéraire, à la souscription, un montant total de mille (1000) euros.

Les dix mille (10000) actions d'origine, d'une valeur nominale de dix centimes d'euro (0,10€) chacune, forment le capital initial dont les apports en numéraire représentent un montant de mille (1000) euros.

Les actions ont été libérées en totalité à la souscription ainsi qu'il résulte de l'attestation du dépositaire des fonds l'étude notariale Vincennes M&B Notaires (Valérie MESNAGER et Antoine BASSOT Notaires), située 4, avenue de Paris - 94300 Vincennes.

Fait à Rueil-Malmaison, le

24/04/2026



allan meuvret

Monsieur Allan Meuvret
Associé et Président